



## Erreur médicale diagnostique tendon extenseur du pouce gauche

Par **mathis6283**, le **17/04/2013** à **18:52**

bonjour,rnrnSuite à un accident de travail, j'ai été emmené par les pompiers dans un hôpital pour me faire recoudre le pouce gauche (4 points de suture.) rnrnDurant l'accident j'ai vu de mes propres yeux que mon tendon était sectionné à moitié, je l'ai précisé au médecin et il n'a rien voulu savoir. rnrnQuelques semaines plus tard j'ai repris le travail et étant en cdd puis ensuite en cdi "donc période d'essai" un mois après l'accident, je me remet en accident de travail car de grosse douleur me lancée dans le pouce .rnrnJ'ai donc fait des examens approfondis et résultat mon tendon du pouce a été touché, donc opération ce mois-ci .rnrnMes questions sont : Puis-je attaquer l'hôpital et le médecin pour une erreur médicale?rnrn Combien je pourrai touché si c'est bien une erreur médicale?rnrn ournrn Quelle tranche de financement je pourrai obtenir pour ce litige?rnrnrnrnEn vous remerciant d'avance.rnrnCordialement

Par **xavlaw**, le **08/09/2013** à **15:42**

Eventuellement vous seriez fondé à agir en indemnisation ; mais ce n'est qu'une expertise qui pourrait fixer le montant de votre préjudice, impossible à apprécier sur l'instant. Par ailleurs, peut-être êtes-vous fondé à voir retenir la faute inexcusable de votre employeur du fait de l'accident de travail si celui-ci est lié à un manquement à une obligation de sécurité de l'employeur.Cordialement